

Formation collective

Démarche de Prévention par l'Écoute et la Participation des Salariés Pour contribuer à l'Amélioration de la qualité de vie au travail

4 jours de formation + travail intersessions

PEPS, c'est quoi ?

Peps est une démarche participative de prévention basée sur l'**Écoute de tous les salariés** par le Management.

Il s'agit d'une démarche sur plusieurs mois afin d'améliorer l'écoute dans l'entreprise, la prévention des risques, la santé, la sécurité et le bien-être.

OBJECTIFS

- Mettre en place un projet global de management pour améliorer les conditions de travail dans l'entreprise
- Savoir se positionner parmi tous les acteurs de la prévention
- Contribuer à la mise à jour du document unique
- Savoir repérer les risques d'atteinte de la santé des salariés
- Identifier les composantes d'une situation de travail
- Repérer les méthodes d'analyse à priori et posteriori
- Être acteur dans la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des risques professionnels et d'actions de prévention
- Savoir proposer un plan d'action de maîtrise des risques professionnels
- Mettre en œuvre des méthodes de recherche de solutions
- Être capable de partager le projet de prévention de l'entreprise avec l'ensemble des collaborateurs

JOUR 1

1. Base de la prévention

- Les enjeux de la prévention
- La situation de l'entreprise par rapport à son secteur d'activité
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- Les composantes d'une situation de travail liées au risque
- Les principaux facteurs de risque
- Les actions de prévention

2. Concept d'écoute

- Définition de l'écoute
- Appropriation de la démarche par les salariés
- Les freins de la démarche d'écoute
- Les messages clefs

→ **Travail intersession : Planification de la feuille de route pour chaque stagiaire.**

JOUR 2 :

- Savoir animer une session d'écoute prévention
- Savoir traiter un recueil d'informations
- Savoir identifier & mettre en place un Plan d'Action Immédiat (actions ne nécessitant pas de gros investissements ni d'importante réorganisation)

Recueil des faits par l'écoute

- Préparation des entretiens
- Conduite du changement
- Recherche de faits prévus et concrets

Le plan d'action immédiat (PAI)

- Généralités sur les mesures de prévention
- Définition d'un plan d'action immédiat
- Rôle des acteurs
- Communication / retours avec les salariés

→ **Travail intersession :** **Mise en place d'au moins une action d'amélioration.**
 Objectif de 80% des salariés écoutés.

JOUR 3 :

Retour d'expériences

- Rappel des bases et des objectifs de la démarche
- Tour de table
- Problèmes rencontrés
- Avancée du PAI

Analyse des accidents du travail

- Rôle et nécessité de l'analyse des accidents
- Concepts et définitions
- Les différents types d'analysés (arbre des causes, 5M...)
- Méthodologie de l'arbre des causes
- Exercices, cas pratiques

Evaluation et cotation des risques professionnels

- Définition
- Objectif de la cotation
- Méthodes de cotation
- Illustrations et exemples

→ **Travail Intersession :** **Objectifs par stagiaire poursuite des PAI**
 Réalisation de la hiérarchisation des risques

JOUR 4 :

Retour d'expériences

- Rappel des bases et des objectifs de la démarche
- Tour de table
- Problèmes rencontrés
- Avancée du PAI

Recherche de mesure de prévention

- Les bases de la recherche de mesures préventives
- Les types de mesure de prévention
- Impacts sur la valeur des critères d'évaluations
- Méthodes participatives
- Recherche de solutions concrètes

Programme d'action annuel

- Cadrage des objectifs
- Définition du plan d'action
- Rôle des acteurs
- Les outils de communication
- La pérennisation de la démarche

PUBLIC CONCERNÉ

Chef d'entreprise, managers, ou toute personne souhaitant piloter une méthodologie santé-sécurité au travail en intégrant le dialogue social.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Diaporama, paper-board, ateliers, discussions....

Cas pratiques (+ travail intersession et apports d'expériences)

DUREE : 4 jours de formations collectives + travail intersessions entre chaque séance.

Vous serez notamment amené à réaliser des entretiens individuels, à diffuser des enquêtes, pour mettre en pratique les principes entre chaque séance.

- 12/09/17 de 9h30 à 17h30
- 10/10/17 de 9h30 à 17h30
- 14/11/17 de 9h30 à 17h30
- 19/12/17 de 9h30 à 17h30

LIEU : CPME Paris Ile-de-France 19 rue de l'Amiral d'Estaing 75116 Paris.

TARIF : le cout de la formation est de 4800 euros.

La CPME Paris Ile-de-France et ses partenaires prennent en charge l'intégralité des couts de formation afin que les entreprises puissent participer gratuitement.

Le nombre de participant est limité à 8 personnes par formation.

[Pour vous inscrire, cliquez ici.](#)